

Communiqué

***Le Crédit Social des Fonctionnaires vient en aide aux
fonctionnaires victimes des inondations
dans les Alpes-Maritimes***

Paris, 5 octobre 2015 – L'association Crédit Social des Fonctionnaires apporte son soutien à tous les fonctionnaires et assimilés fonctionnaires qui ont été victimes des inondations dans le département des Alpes-Maritimes et tout particulièrement des communes d'Antibes, Biot, Cannes, Mandelieu et Vallauris.

Un prêt ***Solidarité Inondation au taux de 1%**** leur est spécialement destiné.

Ce prêt d'un montant de 1 500 € remboursable sur 24 mois à 1% TAEG (Taux Annuel Effectif Global hors assurance facultative) permettra aux sinistrés de se ré-équiper ou d'entreprendre les travaux nécessaires à la réhabilitation de leur logement. Il est valable jusqu'au 15 novembre 2015.

Les personnes intéressées doivent **prendre rendez-vous en appelant le 04 92 17 54 60.**

Toutes les équipes du Crédit Social des Fonctionnaires sont mobilisées pour étudier en priorité ces demandes.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901 créée en 1955 par des fonctionnaires pour des fonctionnaires.

Son rôle est de sélectionner les services de crédit, d'assurance et d'épargne les plus adaptés aux agents des services publics.

Promouvoir les intérêts de ses adhérents est au centre de l'action du CSF depuis 60 ans.

L'association CSF est ouverte à tous les agents des services publics, en activité ou retraités, comme à tous les salariés de droit privé dont l'entreprise bénéficie, même partiellement, d'une participation de l'Etat.

Contacts :

Service Communication CSF : Olivier LACROIX 01 53 24 30 72 – 06 86 07 00 33

* Ce prêt Solidarité Inondation à 1% est sous réserve d'acceptation du prêteur SEDEF, partenaire de CRESERFI, l'établissement financier du CSF.